



La présentation d'enfants au Seigneur

Fiche pratique

1 / Un héritage de l'ancienne alliance

Dans la loi de Moïse, il était écrit que tout enfant premier-né de sexe masculin devait être présenté au Seigneur au temple 40 jours après sa naissance, et que la mère devait se purifier en même temps. Pour respecter la loi, les parents venaient au temple offrir un sacrifice, un agneau ou, pour les plus pauvres, un couple de tourterelles.

On retrouve dans le Nouveau Testament des personnes qui ont fait de même. Ainsi Joseph et Marie sont montés au temple de Jérusalem pour aller présenter Jésus. Le fait que Marie ait offert deux jeunes pigeons témoigne de la modestie de la famille dans laquelle Jésus est né !

Pourquoi 40 jours après la naissance ? Il fallait donner le temps à la mère de se remettre de l'accouchement et au bébé d'être un peu plus fort pour sortir. Mais aussi parce que les juifs donnent une signification symbolique aux chiffres. Le chiffre 40 symbolise une période assez longue et quelque chose qui est complet (Jésus reste 40 jours au désert, l'ascension de Jésus a lieu 40 jours après Pâques, etc.)

De plus, nous avons un exemple précieux démontrant l'attention que le Seigneur Jésus porte aux enfants et l'importance qu'ils ont à ses yeux. S'il ne s'agit pas de présentation au sens formel, nous constatons que le Seigneur a reçu les petits enfants, leur a imposé les mains et les a bénis (Mc 10.13-16). À l'exemple de Marie et Joseph, encore aujourd'hui une présentation d'enfant représente beaucoup pour des parents chrétiens. La présentation au Seigneur

ne change pas la relation entre Dieu et l'enfant dans un jour futur, mais elle dit la reconnaissance, la foi et l'engagement des parents. Elle affirme aussi la place que l'Église veut prendre dans la construction de cet enfant, en particulier dans sa croissance spirituelle.

Textes utiles pour la présentation d'enfants

- Je mènerai l'enfant, afin qu'il soit présenté devant le Seigneur. (1 Samuel 1.22)
- Joseph et Marie portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. (Luc 2.22)
- On amena des petits enfants à Jésus, afin qu'il les touchât. Mais les disciples reprirent ceux qui les amenaient. Jésus leur dit : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. » Puis il les prit dans ses bras et les bénit, en leur imposant les mains. (Marc 10.13)
- Celui qui révère l'Éternel possède une solide assurance, et il sera un refuge pour ses enfants. (Proverbe 14.26)
- Éternel, ton amour est là depuis toujours et durera toujours pour ceux qui te révèrent. Ta loyauté demeure à l'égard des enfants de leurs enfants. (Psaumes 103.17)

Objectifs de la cérémonie

Lorsque nous présentons un enfant à Dieu,

- nous lui demandons de faire pour cet enfant ce que Jésus a fait pour les enfants autrefois, à savoir leur manifester son amour et les bénir ;
- nous rappelons aux parents l'engagement pris au moment du mariage vis-à-vis des enfants à naître, l'importance de la Parole de

Dieu dans leur éducation, leur besoin d'être secourus dans cette tâche ardue, leur rôle de formateurs – et non de propriétaires, pour éviter une relation fusionnelle avec leurs enfants, source de confusion plus tard ;

- nous demandons à l'assemblée de se joindre à la prière d'intercession en faveur de l'enfant et de ses parents et d'assumer son rôle de famille spirituelle, en particulier par l'accueil, le conseil, l'exemple et l'enseignement.

2 / Pourquoi faire une présentation d'enfant

Bien qu'il ne se trouve aucune obligation biblique de présenter ses enfants à Dieu dans le cadre de l'Église, comme l'indique le théologien François-Jean Martin : « Si nous éprouvons le besoin de demander le secours de Dieu dans les circonstances ordinaires de la vie, combien plus lorsqu'un enfant nous a été confié et que nous nous trouvons devant la tâche si grande et si difficile de le diriger dans la voie du Seigneur pendant sa vie jusqu'à l'âge adulte. Quels sont les parents qui ne sentent pas dans ces moments-là leurs faiblesses et le besoin de demander à Dieu forces et direction ? »

Parents et communauté redécouvrent en cette occasion la dignité de la vie, notre fonction d'accompagnants et non de propriétaires vis-à-vis de nos enfants, et les obligations qui découlent pour les uns et les autres.

Les apôtres recommandent aux parents et à l'Église (qui joue aussi dans ce cadre un rôle de famille) de prendre soin de ceux qui leur

sont confiés en mettant sévèrement en garde ceux qui ne le feraient pas (1 Timothée 5.8). Du fait de leur vulnérabilité et de leur fragilité, les enfants demandent des soins attentifs.

Cette cérémonie n'est donc pas une simple formalité ; elle est d'abord une expression de reconnaissance envers Dieu pour cette naissance, elle est demande envers Dieu de bénir cet enfant, elle est aussi engagement devant le Seigneur de prendre soin de cet enfant, et témoignage qu'avant toute décision de l'enfant, Dieu aime cet enfant. Lorsqu'il aura l'âge de pouvoir choisir pour lui-même, il pourra répondre à l'appel du Seigneur.

3 / Comment cela se passe concrètement

La présentation d'enfants se déroule dans le cadre d'un culte du dimanche matin. Un temps particulier est mis à part. La présentation est un acte public de gratitude et de reconnaissance envers Dieu qui confie l'enfant aux parents.

- Un des responsables de l'Église explique le sens de cette cérémonie (voir la liturgie proposée ci-après).
- Un des parents (ou les deux) apporte un témoignage.
- Puis l'Église passe un temps dans la prière pour l'enfant et sa famille.

4 / Pourquoi un engagement en public et une prière collective

Lors d'une présentation d'enfant au Seigneur, les membres de l'Église s'unissent à la famille dans sa joie et prient pour la protection de cet enfant, et aussi pour demander l'assistance du Saint-Esprit aux parents dans l'éducation de leur enfant, afin qu'un jour cet enfant dise oui à Jésus-Christ et qu'il place à jamais sa confiance en son Sauveur. En effet, tout homme est invité à recevoir le Christ dans sa vie. La Bible appelle cette expérience la nouvelle naissance et nous rappelle qu'elle est la conséquence d'une démarche personnelle en réponse à l'amour de Dieu. Le sens d'une présentation est donc que, parents, membres de l'Église locale et responsables remettent officiellement au Seigneur la vie d'un enfant. Ils disent ensemble : Nous te le confions et te demandons de le bénir de ta bénédiction.

Qu'il soit exprimé ou pas, la cérémonie implique l'engagement des parents à instruire l'enfant dans la connaissance de Dieu et de sa Parole, et de faire ce qui est en leur pouvoir pour que l'enfant devienne un jour enfant de Dieu par la nouvelle naissance. L'engagement de l'Église, au moins tacite, est aussi nécessaire. Elle accueille l'enfant et sera prête, le moment voulu, à l'entourer et à l'enseigner, aidant ainsi les parents à assumer leurs responsabilités dans le domaine spirituel et moral.

5 / Liturgie proposée

Accueil

En Église, nous avons la joie d'accueillir aujourd'hui _____, fils (fille) de nos bien-aimés (ou frère et sœur) M. et Mme _____. « Rendez grâces en toutes circonstances, c'est ce que Dieu vous demande pour votre vie en Jésus-Christ. » (1 Th. 5,18) Telle est l'exhortation que la Bible nous adresse. Ainsi, _____, vous voulez remercier Dieu pour la naissance [l'arrivée dans votre foyer] de votre fils (fille) _____. Vous avez souhaité associer l'Église _____ à votre joie et à votre prière de reconnaissance.

Prière

Père, nous te remercions pour la présence de _____ parmi nous, pour l'amour qui a préparé sa venue et la joie avec laquelle il (elle) a été accueilli(e). Nous te le (la) confions et le (la) rappelons à ta tendresse.

Comme le dit le psalmiste : « Oui, tu m'as fait sortir du sein maternel, Tu m'as mis en sûreté sur les mamelles de ma mère ; Dès le sein maternel j'ai été sous ta garde, Dès le ventre de ma mère tu as été mon Dieu. » (Psaumes 22.9-10). Dans toutes les choses de la vie tu nous précèdes. Cette promesse est pour chacun d'entre nous. Béni sois-tu, ô notre Dieu, pour ton amour de père et ta tendresse qui nous mères. Amen.

[_____, lors de votre mariage, vous avez demandé et reçu la bénédiction de Dieu sur votre foyer]. Dieu vous a donné cet(te) enfant comme un signe de cette bénédiction. Par la foi, vous savez

que l'existence de _____ est accompagnée par la main bienveillante de Dieu, depuis toujours. En présentant _____ à notre communauté, vous affirmez que l'Église est sa famille spirituelle. Vous dites aussi votre intention d'élever votre fils (fille) selon la volonté de Dieu, de qui vous attendez les forces nécessaires à cette éducation. Tout ce que vous souhaitez pour votre enfant ne lui serait nullement profitable si vous ne vous attachiez d'abord à lui faire connaître « la seule chose nécessaire », qui est la grâce de Jésus-Christ.

La Bible nous dit, au livre du Deutéronome : « Dieu notre Père est le seul Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. Ces paroles, tu les graveras dans ton cœur et tu les enseigneras à tes enfants ; tu en parleras quand tu seras dans ta maison ou en chemin. » (Dt 6,4-7) Notre communauté, l'Église _____, se considère comme participante à son éducation chrétienne, afin que _____ apprenne à connaître Jésus-Christ, qu'un jour il (elle) demande lui(elle)-même, librement, le baptême et s'engage personnellement au service du Seigneur.

Avant l'implication de l'Église, c'est vous, parents, qui avez un rôle essentiel, puisque c'est dans sa famille que, avant tout autre enseignement, il (elle) pourra découvrir son Sauveur et la vie selon l'Évangile avec la piété qui s'y rattache. Ainsi, sa famille devra être pour lui (elle) la première école de sa vie chrétienne.

Témoignage et engagement des parents

Ensemble, Église et famille, nous veillerons donc à ce que votre enfant reçoive, avec tout ce dont il a besoin, l'Évangile de Jésus-

Christ. Ensemble, nous demandons à Dieu qu'il le (la) tienne toujours sous sa garde. J'invite maintenant notre assemblée à se lever pour manifester l'accueil qu'elle offre aujourd'hui à _____. Vous, les parents de cet enfant, [ses grands-parents, arrière- grands-parents,] [son parrain et sa marraine,] vous souhaitez élever cet enfant sous la bénédiction du Christ, en lui apprenant qui est Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Vous pouvez maintenant nous présenter votre enfant.

Prière (avec geste d'imposition des mains ou de bénédiction)

Dieu notre Père, toi qui as voulu que ton Fils partage la vie d'une famille humaine à Nazareth, nous t'en prions, bénis le foyer de cet (cette) enfant, ses parents (son père, sa mère), ses frères et sœurs (son/sa frère/soeur). Accorde la sagesse et le discernement à ses parents et à tous ceux qui ont à prendre soin de lui (d'elle), afin qu'il (elle) grandisse dans ta crainte et dans ton amour. Qu'il (elle) puisse comprendre qui tu es et répondre à ton amour au moment que tu fixeras souverainement. Renouvelle chaque jour, en nous, famille et Église, la force de ton Esprit, pour que nous puissions transmettre à nos enfants tout ce que tu veux leur assurer par nous. Au nom de Jésus-Christ. Amen.

6 / Ressources pour aller plus loin

- Collectif, « Textes liturgiques », dans *Cahiers de l'école pastorale* HS 7-8, déc. 2006
- Collectif, « La présentation des enfants et leurs parents » dans *Cahiers de l'école pastorale* HS 17, 2^e trimestre 2016
- De Benoit C.-L., « L'évangélisation des enfants », dans *Ichthus* n°20, fév. 1972, pp.5-10
- Paya C., « Pour une théologie de l'enfant », dans *Théologie évangélique*, vol. 9, n°1, 2010, p.1-10
- Wheeler P., *Présentation des jeunes enfants au Seigneur*, éd. [Barnabas](#), 1994
- « Le statut de l'enfant dans les Églises de professants », texte du Comité de réflexion théologique de la FEEBF, dans *Cahiers de l'École pastorale*, n°121, 3^e trimestre 2021, pp.5-79